

0907432101

DATE DEPOT : 2009-09-01
NUMERO DE DEPOT : 74321
N° GESTION : 2007B17134
N° SIREN : 499502136
DENOMINATION : ATLANTIS-HAUSSMANN SAS
ADRESSE : 8 avenue Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE : 2009/07/31
TYPE D'ACTE : DECISION DES ASSOCIES
NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE GERANT

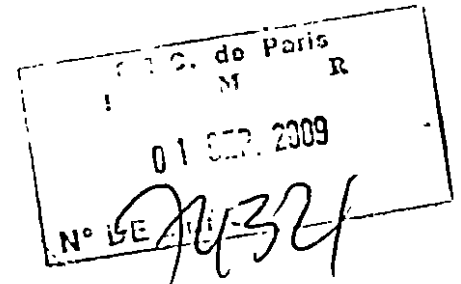
07 B 17 134

DULY CERTIFIED COPY

ATLANTIS-HAUSSMANN SAS
Société par Actions Simplifiée au Capital social de 10.495.364 €
8 Avenue Hoche - 75008 Paris
R.C.S. Paris : 499 502 136

DC 31/07/09 CR

**PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 31 JUILLET 2009**



L'an deux mille neuf,
Le trente et un Juillet,

CPI Atlantis Property Trader Topco Sàrl, Associé Unique de la Société ATLANTIS-HAUSSMANN SAS, société par actions simplifiée au capital de 10.495.364 euros, dont le siège social est situé 8, avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 499 502 136 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, (ci-après la « Société »), s'est rendu au siège de la Société sur convocation régulière de la Gérance.

Est présent l'Associé Unique :

CPI Atlantis Property Trader Topco Sàrl, société de droit luxembourgeois dont le siège social est situé à 14-16 rue Philippe II L-2340 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 131 514, représentée par Madame Christelle FERRY dument habilitée aux fins des présentes,

Mme Christelle FERRY préside la séance.

Le Président de séance dépose sur le bureau :

- les Statuts de la Société
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Associé Unique
- la lettre de démission de Mme Christelle FERRY de ses fonctions de Président
- la lettre d'acceptation de M. Régis LELEU des fonctions de Président

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Associé Unique est appelé à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Acceptation de la démission de Mme Christelle FERRY de ses fonctions de Président de la Société à compter du 01 août 2009;
- Nomination de M. Régis LELEU aux fonctions de Président de la Société à compter du 01 août 2009;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président de séance déclare que les documents requis par la réglementation en vigueur ont été régulièrement adressés à l'Associé Unique avant la date de la présente séance, et que celui-ci a pu exercer son droit de communication et d'information.

L'Associé Unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de séance invite l'Associé Unique à se prononcer sur les résolutions suivantes, conformément à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Mme Christelle FERRY de ses fonctions de Président de la Société à compter du 01 août 2009, la remercie pour le travail accompli tout au long de son mandat et lui en donne quitus.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide de nommer en remplacement de Mme Christelle FERRY, à compter du 1^{er} août 2009 et pour une durée illimitée, en qualité de Président de la Société:

- M. Régis LELEU, né le 13 mars 1969 à Landau, Allemagne, demeurant professionnellement 8 Avenue Hoche 75008 Paris - France

L'Associé Unique rappelle qu'aucune rémunération ne sera perçue par M. Régis LELEU au titre de ses fonctions de Président.

M. Régis LELEU accepte les fonctions de Président de la Société et affirme qu'il ne fait l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui en interdire l'accès.



TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à Monsieur Régis LELEU ou à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et le Président de séance.



CPI Atlantis Property Trader Topco Sarl,
Représentée par Madame Christelle FERRY



Mme Christelle FERRY
Président de séance

PROCURATION

La soussignée
CPI Atlantis Property Trader Topco Sarl, société de droit luxembourgeois, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 131 514, représentée par la société Luxembourg Corporation Company SA, elle-même représentée par Davy Beaucé et Xavier De Cillia

Demeurant
14-16 rue Philippe II L-2340 Luxembourg

Agissant en qualité de
Associé Unique de la Société ATLANTIS - HAUSSMANN SAS

Donne par les présentes pouvoir à
Mme Christelle FERRY

De pour elle et en son nom approuver les Résolutions suivantes soumises à son vote, en qualité d'Associé unique, en date du 31 juillet 2009 :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Mme Christelle FERRY de ses fonctions de Président de la Société à compter du 01 août 2009, la remercie pour le travail accompli tout au long de son mandat et lui en donne quitus.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide de nommer en remplacement de Mme Christelle FERRY, à compter du 1^{er} août 2009 et pour une durée illimitée, en qualité de Président de la Société:

- M. Régis LELEU, né le 13 mars 1969 à Landau, Allemagne, demeurant professionnellement 8 Avenue Hoche 75008 Paris - France*

L'Associé Unique rappelle qu'aucune rémunération ne sera perçue par M. Régis LELEU au titre de ses fonctions de Président.

M. Régis LELEU accepte les fonctions de Président de la Société et affirme qu'il ne fait l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui en interdire l'accès.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à Monsieur Régis LELEU ou à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Luxembourg,
Le 31 juillet 2009.

*Bon pour
pouvoir*

Bon pour pouvoir



CPI Atlantis-Property Trader Topco Sàrl

Représentée par la société Luxembourg Corporation Company SA,
Elle-même représentée par Davy Beaucé et Xavier De Cillia
(Faire précéder de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour acceptation de pouvoir



Madame Christelle FERRY

(Faire précéder la signature de la mention "Bon pour acceptation de pouvoir")